

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 31**20 janvier 1999****SOMMAIRE**

BCFV-B Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	page 1442	Fingie S.A., Luxembourg	1459
BCIP-TA Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	1442	First Line Consulting (Luxembourg) S.A., Capellen	1459
Berlys Aero S.A., Luxembourg	1442	Galaxis S.A., Luxembourg	1459
Berlys Capital Développement S.A., Luxembourg	1443	Gapa S.A., Luxembourg	1460
Biker's, S.à r.l., Kockelscheuer	1443	G.E.C. Consulting S.A., Luxembourg	1460
Blue Dreams S.A., Luxembourg	1442, 1443	Gefinor Investment S.A., Luxembourg	1460
Brasserie à Capital, S.à r.l., Luxembourg	1444	Gerana Services S.A., Luxembourg	1459
BTM Premier Fund II, Fonds Commun de Placement	1444	Gesco Holding S.A., Luxembourg	1461
BTM Premier Fund IV, Fonds Commun de Placement	1444	Globafin S.A., Luxembourg	1460
Camping Simmerschmelz II A.G., Septfontaines	1444	Grafenco S.A., Luxembourg	1460
Canalelec Invest S.A., Luxembourg	1442	H.A.M.M. S.A., Luxembourg	1461
Carins S.A., Luxembourg	1445, 1446	HDM Holding (Luxembourg) S.A., Luxembourg	1457
Cennafin International S.A., Luxembourg	1443	Het Beste Brood Holding S.A., Luxembourg	1461
CIDC, Consolidated Investment and Development Corporation S.A.H., Luxembourg	1446, 1447	Hillcrest S.A., Luxembourg	1462
Cineset (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	1444	Hobuch Finanz S.A., Luxembourg	1463
C&K Management S.A., Luxembourg	1447	Honday Holding S.A., Luxembourg	1461
Clinique La Prairie Research S.A., Luxembourg	1448	Hope S.A., Luxembourg	1463
Cobra AT S.A., Luxembourg	1448	Horse Equity Holding S.A., Luxembourg	1463
Cofinvest S.A., Luxembourg	1449	Houston Research S.A., Luxembourg	1462
Cogefin S.A., Luxembourg	1448	Ifit, S.à r.l., Luxembourg	1462
Comfintex S.A., Luxembourg	1448	IMH Holding S.A., Luxembourg	1464
Computers Management and Information Technology Services (COMMITTS) S.A., Dudelange	1482	Immeurope S.A., Luxembourg	1464
Continental Barley Holding S.A., Luxembourg	1449	Immo Avenir S.A., Luxembourg	1464
CSC Computer Sciences S.A., Luxembourg	1449	Immobilier Viola, Société Civile, Luxembourg	1467
C.T. Car Services, S.à r.l., Luxembourg	1449	Immo Space S.A., Luxembourg	1467
Data Development S.A., Luxembourg	1450	Immostar S.A., Luxembourg	1468
Daulux S.A., Internationale Transport & Spedition S.A., Bertrange	1449	Indican Holding S.A., Luxembourg	1467
Davenport S.A., Luxembourg	1450	Industrial Project Coordination Company S.A.H., Luxembourg	1467
Dendra Investments S.A., Luxembourg	1450	Instrument International S.A., Soparfi, Luxembourg	1469
Dentzer-Arend-Demouling, S.e.c.s., Mersch	1451	Intergolf S.A., Luxembourg	1469
Derby International Corporation S.A., Luxembourg	1450	Interlux S.A., Luxembourg	1471
Didier S.A., Luxembourg	1452	International Medical Holding S.A., Luxembourg	1470
Ecomanagement S.A., Luxembourg	1453	International Textile Services Holding S.A., Luxembourg	1471
Ecotrade S.A., Luxembourg	1451	Intervlande S.A.H., Luxembourg	1471
Efinhol S.A., Luxembourg	1452	Intrapack Holding S.A., Luxembourg	1472
Elbey S.A., Luxembourg	1451	In Vino Veritas Consulting, S.à r.l., Steinfort	1473
Elderberry Properties S.A., Luxembourg	1453	IT Masters S.A., Luxembourg	1470
Epicerie op der Gell, S.à r.l., Frisange	1454	J & Co S.A., Luxembourg	1474
ES Service Holding S.A., Luxembourg	1454	J.F.B. Finances, S.à r.l., Luxembourg	1474
(C')Est la Vie, S.à r.l., Luxembourg	1447	J.F.B. Investissements S.A., Luxembourg	1474
E.T.C. European Trading Consulting S.A., Luxembourg	1454	J.L.M. (Jeux Locations Matériaux) S.A., Esch-sur-Alzette	1472
Etoile Promotions Eral, S.à r.l., Luxembourg	1485	Jurian S.A., Luxembourg	1475
Etoile Promotions «F», S.à r.l., Luxembourg	1486	J.V.M., S.à r.l., Wickrange	1476
Eufide, S.à r.l., Luxembourg	1452	Keeping S.A., Luxembourg	1476
EU Holding S.A., Luxembourg	1454	Kredietcorp S.A., Luxembourg	1476
Eurofaçades, S.à r.l., Bascharage	1454	Ladbroke Group International Luxembourg S.A., Luxembourg	1477
Euromess S.A., Luxembourg	1453	Lake Intertrust, Sicav, Luxembourg	1477, 1478
Euro Properties Comfort S.A., Luxembourg	1455	Lamont Properties S.A., Luxembourg	1477
Eurovestors S.A., Luxembourg	1455	Leisure & Sports S.A., Luxembourg	1476
Extrapole S.A., Luxembourg	1456	Lousseau Holding S.A., Luxembourg	1478
Ewa Life S.A., Luxembourg	1456, 1457	Lufindex Holding S.A., Luxembourg	1478
Fablux S.A., Luxembourg	1455	Lux-Avenir S.A., Luxembourg	1479
Falona S.A., Luxembourg	1456	Luxiver S.A., Luxembourg	1478
Fidiscolux S.A., Luxembourg	1455	Lux Matériaux S.A., Rumelange	1475
Fiduciaire Steichen, S.à r.l., Luxembourg	1458	Luxpargest S.A., Luxembourg	1482
Finaco S.A., Luxembourg	1458	Luxpatates, S.à r.l., Mullendorf	1481, 1482
Financière Internationale S.A., Luxembourg	1458	Lux T.P. S.A., Sandweiler	1488
Fin.E.A. Financière S.A., Luxembourg	1458	Macroven S.A., Luxembourg	1488
Finer S.A., Luxembourg	1458	Maison Schaack, S.à r.l., Lamadelaine	1488
		Monali S.A., Luxembourg	1488
		N.V. Siemens Building Technologies S.A., Bruxelles	1445
		Standard Access A.G., Remerschen	1474

BCFV-B LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, Royal Rome I.
R. C. Luxembourg B 61.799.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 août 1998 et enregistrée à Luxembourg, le 6 novembre 1998, vol. 513, fol. 89, case 10 que

- Il est décidé de transférer le siège social de ladite société du 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1998.

A. Schwachtgen.

(47857/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BCIP-TA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal, Royal Rome I.
R. C. Luxembourg B 61.801.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue en date du 26 août 1998 et enregistrée à Luxembourg, le 6 novembre 1998, vol. 513, fol. 89, case 9 que

- Il est décidé de transférer le siège social de ladite société du 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1998.

A. Schwachtgen.

(47858/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BERLYS AERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.429.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 novembre 1998

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société au 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet au 8 octobre 1998.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47862/019/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CANALELEC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.560.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CANALELEC INVEST S.A.

Signature Signature

(47877/058/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BLUE DREAMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.719.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(47867/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BLUE DREAMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.719.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(47868/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BLUE DREAMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 50.719.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(47869/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BERLYS CAPITAL DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.430.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 novembre 1998

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société au 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, avec effet au 8 octobre 1998.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47863/019/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BIKER'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 6C, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.134.

Il résulte d'une décision du 1^{er} juin 1998 que Monsieur Romain Haas, demeurant à L-5688 Dalheim, 2D, Wenkelhiel a donné avec effet au 1^{er} juin 1998 sa démission comme gérant administratif de la prédite société immatriculée sous le numéro B 57.134.

Pour la société
Maître M. Theisen

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 1998, vol. 513, fol. 8, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47865/277/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CENNAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.898.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CENNAFIN INTERNATIONAL S.A.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(47881/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BRASSERIE A CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 50, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 58.203.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 17 novembre 1998, que la société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 32, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47870/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BTM PREMIER FUND II, Fonds Commun de Placement.

DISSOLUTION

BTM PREMIER FUND II a été clôturé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société de Gestion
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47871/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

BTM PREMIER FUND IV, Fonds Commun de Placement.

DISSOLUTION

BTM PREMIER FUND IV a été clôturé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société de Gestion
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 31, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47872/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CINESET (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 46.032.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 30, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

L'assemblée générale a décidé en date du 12 octobre 1998 de procéder à la liquidation de la société et a nommé comme liquidateur WEBER & BONTEMPS, société civile avec siège au 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
Société Civile

(47884/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CAMPING SIMMERSCHMELZ II A.G.

Siège social: L-8363 Septfontaines, Simmerschmelz.
R. C. Luxembourg B 52.296.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Simmerschmelz, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47876/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

**N.V. SIEMENS BUILDING TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme,
(anc. N.V. CERBERUS S.A., Société Anonyme).**

Siège social: B-1070 Bruxelles Anderlecht, Paepsem Business Park, Boulevard Paepsem 18G.

R. C. Bruxelles: 441.569.

Succursale de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 30.965.

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 1998 que la société N.V. CERBERUS S.A. ayant son siège social à B-1070 Bruxelles Anderlecht Paepsem Business Park, Boulevard Paepsem 18 G a changé sa dénomination sociale de CERBERUS S.A. en N.V. SIEMENS BUILDING TECHNOLOGIES S.A.

Les administrateurs de la société N.V. SIEMENS BUILDING TECHNOLOGIES S.A. sont les suivants:

Monsieur Hans Peter Laubscher, Schlottenbüelstrasse 19, 8625 Gossau, Suisse;

Monsieur Karl Bollman, Sclosstrasse 10, 8803 Röschlikon, Suisse;

Monsieur Roger Dejaeghere, Stationstraat 87, 17000 Dilbeek, Belgique.

Pour N.V. SIEMENS BUILDING TECHNOLOGIES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 10. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47882/250/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CARINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.186.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de CARINS S.A., R.C. B N° 37.186, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 mai 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 445 du 26 novembre 1991.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 22 juillet 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 560 du 1er décembre 1992.

La séance est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Frank Marquillie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prosper, maître en droit, demeurant à Bertrange.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent actions sans désignation de valeur nominale, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs à deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) francs par la création et l'émission de cent (100) actions nouvelles privilégiées de classe B sans désignation de valeur nominale.

Souscription et libération

2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 3 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs à deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) francs, par la création et l'émission de cent (100) actions nouvelles privilégiées de classe B sans désignation de valeur nominale.

Les nouvelles actions ont été intégralement souscrites et entièrement libérées en espèces par les actionnaires actuels au prorata de leur participation dans le capital social.

Il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément que le montant d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs est dès à présent à la libre disposition de la société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à deux millions cinq cent mille (2.500.000,-) francs divisé en deux cents (200) actions sans désignation de valeur nominale, elles-mêmes divisées en quarante (40) actions ordinaires de classe A et cent soixante (160) actions privilégiées de classe B.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ils ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: F. Marquillie, M. Prospert, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 1998, vol. 111S, fol. 99, case 5. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

A. Schwachtgen.

(47878/230/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CARINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.186.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

A. Schwachtgen.

(47879/230/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CIDC, CONSOLIDATED INVESTMENT AND DEVELOPMENT CORPORATION S.A.H.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 9.770.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(47893/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CIDC, CONSOLIDATED INVESTMENT AND DEVELOPMENT CORPORATION S.A.H.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 9.770.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(47894/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CIDC, CONSOLIDATED INVESTMENT AND DEVELOPMENT CORPORATION S.A.H.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 9.770.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(47895/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

**CIDC, CONSOLIDATED INVESTMENT AND DEVELOPMENT CORPORATION S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1417 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.770.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(47896/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

**CIDC, CONSOLIDATED INVESTMENT AND DEVELOPMENT CORPORATION S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1417 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 9.770.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(47897/502/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

C&K MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 56.671.

Acte constitutif publié à la page 183 du Mémorial C n° 4 du 6 janvier 1997.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47885/581/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

C&K MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 56.671.

En date du 1^{er} octobre 1998, l'Assemblée Générale Extraordinaire de C&K MANAGEMENT S.A., a approuvé avec effet immédiat les modifications suivantes:

1. Le transfert du siège social de la société du 3, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg, vers le 18, rue Dicks, L-1417 Luxembourg.

2. La nomination de Mr Gérard Becquer, Réviseur d'entreprises, résidant 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et celle de Mme Nèlla Antoine, employée privée, résidant 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en tant qu'administrateurs de la société en remplacement de M. Marcel Castermans et de M^e Anne-Marie Verhulst.

3. La nomination de M. Middeldorp, résidant 3, avenue J.P. Pescatore, L-2324 Luxembourg, en tant que commissaire en remplacement de M. Martin Bogaert.

Pour la société

G. Becquer

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47886/581/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

C'EST LA VIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 24-26, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.592.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 1998, vol. 311, fol. 48, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

C'EST LA VIE, S.à r.l.

(47883/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CLINIQUE LA PRAIRIE RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.016.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998. Signature.
(47887/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

COBRA AT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 octobre 1998 tenue au siège social de la société
Résolution

A l'unanimité des voix, l'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer M. Memmola Serafino Président du Conseil d'Administration de la société ayant également le titre et les fonctions de l'Administrateur-Délégué.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1998, vol. 514, fol. 13, case 3. – Reçu 500 francs.
Le Receveur (signé): J. Muller.
(47888/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

COBRA AT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 21 octobre 1998 à 15 heures
Résolution

Le Conseil d'Administration décide de nommer M. Memmola Serafino comme Président du Conseil d'Administration ayant également le titre et les fonctions de l'Administrateur-Délégué et lui confère ainsi tous ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société.

Pour extrait conforme
Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1998, vol. 514, fol. 19, case 3. – Reçu 500 francs.
Le Receveur (signé): J. Muller.
(47889/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

COGEFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 24.865.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

COGEFIN S.A.

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

(47891/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

COMFINTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 24, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

(47892/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

COFINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 30.017.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 1998

L'Assemblée décide de réélire Messieurs Vittorio Barille et Mario Passerini ainsi que Madame Silvana Bressani au poste d'Administrateur pour une période d'une année renouvelable.

L'Assemblée décide de réélire Lex Benoy au poste de commissaire aux comptes pour une période d'une année renouvelable.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

L'Assemblée décide de transférer le siège du 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg au 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 novembre 1998.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1998, vol. 514, fol. 12, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47890/595/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 18.440.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CONTINENTAL BARLEY HOLDING S.A.

G. Lammar H. Hansen
Administrateur Administrateur

(47899/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

CSC COMPUTER SCIENCES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 22.979.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47900/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

C.T. CAR SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 104, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 50.609.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN

Signature

(47901/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DAULUX S.A., INTERNATIONALE TRANSPORT & SPEDITION, Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 25.660.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47903/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DATA DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 61.561.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1998

L'Assemblée décide de réélire Messieurs Patrick Normand, Alexandre Allard et Marc Henon au poste d'Administrateur pour une période de 6 années.

L'Assemblée décide de réélire Monsieur Lex Benoy au poste de commissaire aux comptes pour une période de 6 années.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 10 novembre 1998.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47902/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DAVENPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 42.430.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47904/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DENDRA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.445.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47905/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DERBY INTERNATIONAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 25.234.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1997 et le bilan et l'annexe non-consolidés au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 29 octobre 1998

Sont nommés administrateurs pour un terme d'un an, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- Monsieur A. Edward Gottesman, demeurant à New York (Etats-Unis), Chairman
- Monsieur Alan J. Finden-Crofts, demeurant à Littlehampton, Sussex (Grande-Bretagne)
- Monsieur Merlin E. Nelson, demeurant à New York (Etats-Unis)
- Monsieur Frank H. Pearl, demeurant à Washington (Etats-Unis)
- Monsieur Thomas H. Thomsen, demeurant à Koenigstein im Taunus (Allemagne).

Est nommée commissaire aux comptes pour un terme d'un an, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- ARTHUR ANDERSEN & CO., société civile, Luxembourg.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47907/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DENTZER-AREND-DEMOULLING, Société en nom collectif.

Siège social: Mersch.

Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 1998

Les soussignés:

1. Monsieur Dentzer Georges, entrepreneur, demeurant à Mersch,
 2. Monsieur Arend Nicolas, administrateur de sociétés, demeurant à Mersch,
 3. Monsieur Demoulling Victor, entrepreneur, demeurant à Medernach,
 agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société en nom collectif DENTZER-AREND-DEMOULLING, ayant son siège social 6, rue de la Gare à L-7535 Mersch, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 juillet 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 12 octobre 1982 numéro 246 déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Les associés décident la liquidation de la société DENTZER-AREND-DEMOULLING, S.e.n.c.
2. Décharge est donné aux associés
3. Clôture de la liquidation
4. Indication du lieu où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant une période de 5 ans.

Ensuite les prédicts associés ont pris les résolutions suivantes:

Déclaration

Les associés décident unanimement la liquidation de la société DENTZER-AREND-DEMOULLING, S.e.n.c.
 Les associés déclarent parfaitement connaître l'état financier de la société à la date de ce jour et se donnent conjointement décharge.

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société en nom collectif DENTZER-AREND-DEMOULLING a définitivement cessé d'exister.

Tous les documents et livres comptables de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au siège de la FIDUCIAIRE N. AREND à L-7535 Mersch, 18, rue de la Gare.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à Mersch, le 30 septembre 1998.

G. Dentzer N. Arend V. Demoulling

Enregistré à Mersch, le 6 octobre 1998, vol. 124, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47906/568/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

ECOTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.186.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 2 mars 1998

Le Conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Norbert Hengesch de son poste d'administrateur avec effet au 2 mars 1998 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

Le Conseil nomme aux fonctions d'administrateur, Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'élection définitive sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47911/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

ELBEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 15.597.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour ELBEY S.A.
KREDIETRUST
Signatures

(47914/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

DIDIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 50.078.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 12 novembre 1998, les organes de la société sont les suivants:

Conseil d'Administration

Monsieur René Lanners, dirigeant de sociétés, Luxembourg
Monsieur Angelo de Bernardi, licencié en sciences commerciales et financières, Uebersyren
Monsieur Adrien Schaus, comptable, Tétange.

Commissaire aux Comptes

Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, Wormeldange-Haut.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1998.

Siège social

Le siège social de la société est transféré au 32, rue Auguste Neyen, L-2233 Luxembourg, avec effet au 12 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47908/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EFINHOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.092.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, vol. 514, fol. 22, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(47912/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EFINHOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.092.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 6 mai 1998 à 9.00 heures

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Norbert Hengesch de sa fonction d'administrateur et donne décharge pour l'exercice de son mandat écoulé et décide de nommer en remplacement Monsieur Eric Breuillé nouvel administrateur.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47913/019/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EUFIDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1014 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 66.026.

Il résulte de la décision du 2 novembre 1998, prise par le gérant Monsieur Gérard Becquer, que le siège social de la société EUFIDE, S.à r.l. est transféré du 18, rue Dicks à L-1417 Luxembourg, au 16, rue Eugène Ruppert, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1998.

Pour EUFIDE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(47920/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

ECOMANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 49.521.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 novembre 1998, vol. 513, fol. 5, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47909/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

ECOMANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.521.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 1998 que

– Monsieur John Seil, Monsieur Henri Grisius et Monsieur Armand Haas ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs avec effet immédiat;

– Monsieur Jean Hamilius a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat;

– les nouveaux administrateurs de la société sont dorénavant les suivants:

– Monsieur Vincenzo Arno, maître en droit, demeurant à Luxembourg

– Monsieur Benoît Duvieusart, licencié en droit, Roodt-sur-Syre

– Madame Marie-José Reyter, employée privée, demeurant à Freylange

– Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, Olm.

– Monsieur Christian Agata, employé privé, demeurant à Wecker, a été nommé comme commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 1998.

– Le siège social a été transféré avec effet immédiat au 27, avenue Monterey, L-2951 Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47910/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

ELDERBERRY PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 24.287.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 24, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(47915/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EUROMESS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 13.992.

Le bilan et l'annexe au 31 mai 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 1998

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mai 1999:

– AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47922/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EPICERIE OP DER GELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5754 Frisange, 6A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.888.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frisange, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47916/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

ES SERVICE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.775.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 1998

Il en résulte que:

- Monsieur Francesco Lefebvre d'Ovidio, administrateur de sociétés, demeurant à Londres (Angleterre);
- Monsieur Manfredi Lefebvre d'Ovidio, administrateur de sociétés, demeurant à Londres (Angleterre)

sont nommés nouveaux administrateurs de la société en remplacement de Madame Isabelle Soyris et Monsieur Pierre Martinerie, administrateurs démissionnaires.

Pour réquisition-inscription

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47917/518/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

E.T.C. EUROPEAN TRADING CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.608.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

(47918/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.197.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour EU HOLDING S.A.

KREDIETRUST

Signatures

(47919/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EUROFAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4930 Bascharage, 15, boulevard J. F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 13.333.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(47921/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EURO PROPERTIES COMFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.
R. C. Luxembourg B 46.512.

Monsieur Nicolas Vainker, administrateur de EURO PROPERTIES COMFORT S.A., et VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., commissaire aux comptes, déposent leurs mandats ce 17 novembre 1998.

N. Vainker

N. Vainker

Gérant de VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47923/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EUROVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 35.551.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 septembre 1998

- Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1995.

- La société COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A., 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg a été nommée, avec effet rétroactif au 19 novembre 1997, commissaire aux comptes en remplacement de la société BANQUE BELGE TRUST COMPANY LIMITED, commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47924/595/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FABLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.
R. C. Luxembourg B 52.001.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Annuelle du 2 mai 1998 de FABLUX S.A.
tenue au siège social de la société*

Résolutions

L'Assemblée accepte la démission de M^e Carlos Zeyen, Avocat, demeurant à L-Bridel et lui donne décharge pleine et entière jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer comme nouvel Administrateur Monsieur Giovanni Monti, Réviseur d'Entreprises, demeurant à I - Milan. Celui-ci terminera le mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2003.

Pour extrait conforme
FABLUX S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 1998, vol. 514, fol. 19 case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47928/536/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIDISCOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.895.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIDISCOLUX S.A.

H. Hansen

Administrateur-Délégué

(47930/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EXTRAPOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 48.345.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47927/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FALONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.878.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 15 octobre 1998

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Norbert Hengesch de son poste d'administrateur avec effet au 15 octobre 1998 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

Le Conseil nomme aux fonctions d'administrateur, Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'élection définitive sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47929/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EWA LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 49.565.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 octobre 1998 tenue au siège des ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

Membres représentant les actionnaires:

- Monsieur Jean-François Lemoux, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Jean-François Debroy, Administrateur
- Monsieur Kurt Wolfgang Kunkel
- Monsieur Uwe von Manteuffel
- Monsieur Gilles-Emmanuel Bernard

Membre représentant la Direction:

- Monsieur Luc Métivier, Directeur

Invités

- Mademoiselle Sandrine Chazelle
- Monsieur Walter Huber

Les actionnaires de la société EWA LIFE S.A., ayant son siège social au 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, Section B, sous le numéro 49.565, se sont réunis en Assemblée Générale à la demande de deux actionnaires, conformément aux statuts de la société, suite à la convocation qui leur a été envoyée par le Président du Conseil d'Administration. La réunion de l'Assemblée Générale a eu lieu au 33, rue La Fayette, 75001 Paris, France.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée:

1. Evolution de l'actionariat
 - a. Cession des actions EWA LIFE S.A. détenues par le GPA au profit d'ATHENA S.A.
 - b. Autres évolutions
2. Election d'un nouveau Président et de deux nouveaux administrateurs.
 - a. Election d'un nouveau Président en remplacement de Monsieur Lemoux.
 - b. Election de deux nouveaux administrateurs.
3. Organisation opérationnelle d'EWA LIFE.

Première résolution

Monsieur Métivier informe les actionnaires de l'enregistrement effectif de la cession des actions EWA LIFE, détenues par le GPA, au profit d'ATHENA S.A. et communique une copie du registre des Actionnaires ainsi modifié et d'une attestation d'enregistrement effectué par EWA LIFE S.A., documents approuvés par l'Assemblée Générale.

Deuxième résolution

Le Président, Monsieur Lemoux, informe les actionnaires de sa démission et propose l'élection d'un nouveau Président.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la nomination de Monsieur Gilles-Emmanuel Bernard à la Présidence de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale élit Madame Laurie Maillard Directeur aux ASSURANCES GENERALES DE FRANCE, Administrateur en remplacement de Monsieur Philippe Lepargneur, démissionnaire.

L'Assemblée Générale décide par ailleurs de nommer les ASSURANCES GENERALES DE FRANCE VIE (AGF VIE) en qualité de personne morale, pour pourvoir au sixième poste d'Administrateur de la Compagnie. Les AGF VIE désigneront, à l'occasion de chaque réunion du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée, un représentant personne physique.

Les mandats des nouveaux administrateurs s'achèveront en même temps que ceux des autres Administrateurs, soit le 9 juin 1999.

Le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Gilles-Emmanuel Bernard	Président
- Monsieur Jean-François Debroy	Administrateur
- Madame Laurie Maillard	Administrateur
- AGF VIE	Administrateur
- Monsieur Kurt Wolfgang Kunkel	Administrateur
- Monsieur Uwe von Manteuffel	Administrateur

Quatrième résolution

L'Assemblée sur proposition du président du Conseil d'Administration, confirme dans ses fonctions Monsieur Luc Métivier, Directeur de la Compagnie, et le nomme Directeur Général d'EWA LIFE S.A.

L'Assemblée Générale autorise ainsi le Conseil d'Administration à déléguer le pouvoir de représentation et la gestion courante de la société à Monsieur Luc Métivier.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.00 heures.

Certifié exact
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 7, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47925/000/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

EWA LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 49.565.

L'Assemblée Générale, lors de sa réunion tenue le 13 octobre 1998 au 33, rue La Fayette, Paris, 75009, a pris acte de la démission de Monsieur Jean-François Lemoux, Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué.

L'Assemblée Générale a élu Monsieur Gilles-Emmanuel Bernard, Président du Conseil d'Administration. L'Assemblée a par ailleurs autorisé le Conseil d'Administration, tenu consécutivement, à nommer Monsieur Luc Métivier, précédemment Directeur de la Compagnie, Directeur Général d'EWA LIFE S.A. ayant pouvoir de représenter la société auprès des administrations luxembourgeoises et d'assurer la gestion courante de la société.

G.-E. Bernard

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 7, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47926/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HDM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 46.426.

Les actionnaires de HDM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., qui se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 8 juin 1998 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires ont révoqué le mandat de PADT EN VAN KRALINGEN TRUST (LUXEMBOURG) S.A., comme administrateur de la société.

Deuxième résolution

Les actionnaires ont nommé Monsieur Guy Decker, demeurant à Luxembourg, comme administrateur de la société.

HDM HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28 case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47948/763/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIDUCIAIRE STEICHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1014 Luxembourg, 16, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.844.

Il résulte de la décision du 2 novembre 1998, prise par le gérant Monsieur Gérard Becquer, que le siège social de la société FIDUCIAIRE STEICHEN, S.à r.l. est transféré du 24, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg au 16, rue Eugène Ruppert, L-1014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 1998.

Pour la FIDUCIAIRE STEICHEN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(47931/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FINACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 24, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Signature

(47932/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FINANCIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.444.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour FINANCIERE INTERNATIONALE S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(47933/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIN.E.A. FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.748.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 12 octobre 1998

- Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 1998:

AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47934/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FINER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 35.858.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47935/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FINGIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 58.680.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour FINGIE S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(47936/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIRST LINE CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 53.909.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIRST LINE CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Deux administrateurs

(47937/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

FIRST LINE CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 53.909.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à la date du 11 avril 1997

Il en résulte que:

- la société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A. a été révoquée avec effet immédiat du poste de Commissaire aux Comptes
- Il est décidé de pourvoir à son remplacement par Madame Anne Poncin, Employée Privée, demeurant à L-Capellen avec effet au 12 avril 1997.

Pour réquisition-inscription
FIRST LINE CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 23, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47938/518/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GALAXIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.097.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47939/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GERANA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1B, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 40.859.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(47944/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GAPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.468.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 1998

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Norbert Hengesch de son poste d'administrateur avec effet au 20 mars 1998 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

Le Conseil nomme aux fonctions d'administrateur, Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg.
L'élection définitive sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47940/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

G.E.C. CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1948 Luxembourg, 25, rue Louis XIV.
R. C. Luxembourg B 50.039.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47941/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GEFINOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.067.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue
le 5 novembre 1998 à 11.30 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de révoquer le mandat d'administrateur de Dr Edward Armaly et de nommer:

- M. Moustafa Fakhoury, Beyrouth - Liban

Administrateur de la Société. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire qui approuvera les comptes de 1998.

GEFINOR INVESTMENTS S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 29 case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47942/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GLOBAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.962.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47945/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GRAFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 39.020.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, vol. 514, fol. 22, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Le Conseil d'Administration
Signatures

(47946/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

GESCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.317.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour GESCO HOLDING S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(47943/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

H.A.M.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.
R. C. Luxembourg B 32.068.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 octobre 1998

- Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1997.

- L'assemblée réélit pour un an Monsieur Patrick Weinacht, Monsieur Lorenzo Ferrari et Madame Carine Bittler en tant qu'administrateurs. L'Assemblée réélit pour un an BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes. Leur mandat se terminera en 1999.

- L'assemblée décide de transférer le siège social du 50, route de d'Esch à L-1470 Luxembourg, au 3, rue Jean Piret à L-2350 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 octobre 1998.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25 case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47947/595/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HET BESTE BROOD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.
R. C. Luxembourg B 29.544.

Monsieur Nicolas Vainker, administrateur de HET BESTE BROOD HOLDING S.A., et VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., commissaire aux comptes, déposent leurs mandats ce 17 novembre 1998.

N. Vainker

N. Vainker

Gérant de VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28 case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(47949/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HONDAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding HONDAY HOLDING S.A., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 22 février 1994, publié au Mémorial C, page 11835/94.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant à Béréldange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Andrea Adam; employée privée, demeurant à D-Schweich.

L'assemblée élit comme scrutatrice: Mademoiselle Heike Muller, employée privée, demeurant à D-Trèves.

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent vingt-cinq (125) actions d'une valeur nominale de dix mille (10.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification de la date de clôture annuelle.
2. Modification afférente de l'article 8 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la date de clôture annuelle.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, il y a lieu de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 8. L'année sociale commence le premier novembre et finit le 31 octobre de chaque année.

Exceptionnellement, l'exercice en cours clôturera au 31 octobre 1998.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Koeune, Adam, Muller, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 novembre 1998, vol. 844, fol. 98, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 16 novembre 1998.

G. d'Huart.

(47953/207/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HILLCREST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2356 Luxembourg, 22, rue de Pulvermuehl.

R. C. Luxembourg B 44.484.

Monsieur Nicolas Vainker, administrateur de HILLCREST S.A., et VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l., commissaire aux comptes, déposent leurs mandats ce 17 novembre 1998.

N. Vainker

N. Vainker

Gérant de VAINKER & ASSOCIATES, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28 case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47950/765/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HOUSTON RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 27.224.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HOUSTON RESEARCH S.A.

F. Simon A. Renard

Administrateurs

(47956/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IFIT, Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 4.400.000,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 35.372.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 1998, vol. 513, fol. 5, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47957/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HOBUCH FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.223.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG

Signatures

(47951/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HOBUCH FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.223.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 4 mars 1998 à 11.00 heures à Luxembourg, 10A, boulevard Royal

- L'Assemblée Générale Statutaire décide de pourvoir au remplacement de Monsieur Louis Bonani, décédé et nommé:

Monsieur Jean-Marc Heitz, Administrateur, demeurant à Wormeldange-Haut, au poste d'Administrateur de la société.

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes, pour une période de deux ans qui viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47952/009/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.883.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 27 juillet 1998

A la suite de la réunion du Conseil d'Administration du 27 juillet 1998 la résolution suivante a été prise:

Le siège social de la société est transféré aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société HOPE S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47954/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

HORSE EQUITY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.728.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 27 juillet 1998

A la suite de la réunion du Conseil d'Administration du 27 juillet 1998 la résolution suivante a été prise:

Le siège social de la société est transféré aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société HORSE EQUITY HOLDING S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47955/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.259.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour IMH HOLDING S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(47958/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMMEUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.027.

Les comptes annuels au 31 juin 1997, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 24, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE PARIBAS LUXEMBOURG
Signatures

(47959/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMMEUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.027.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 6 octobre 1997 à 10.00 heures,
23, avenue de la Porte-Neuve, Luxembourg*

- L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes pour une période de trois ans.
- Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2000.

Pour copie conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 29, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47960/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMMO AVENIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1256 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le huit octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. - Monsieur Joseph Bach, Président directeur-général, demeurant à F-57910 Hambach, 52C, rue du Cimetière;
2. - Monsieur Raymond Bach, directeur général, demeurant à F-57910 Hambach, 52B, rue du Cimetière;
3. - Monsieur Gabriel Bach, directeur des achats, demeurant à F-57910 Hambach, 52A, rue du Cimetière;
4. - Monsieur Jean-Michel Bach, directeur technique, demeurant à F-57910 Hambach, 52, rue du Cimetière;
5. - Madame Brigitte Eva, secrétaire, demeurant à F-57910 Hambach, 52D, rue du Cimetière;

non présents, ici représentés par Monsieur Jean-Marie Detourbet, manager, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 8 octobre 1998,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera signée,

actionnaires et propriétaires, Monsieur Joseph Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 1, Monsieur Raymond Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 2, Monsieur Gabriel Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 3, Monsieur Jean-Michel Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 4 et Madame Brigitte Eva, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 5, de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée IMMO AVENIR S.A., avec siège social à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000», Zone Industrielle, au capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,-), intégralement souscrit et libéré, à concurrence de mille actions (1000) au porteur de mille deux cent cinquante francs (1.250,-) chacune,

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, en date du 23 juillet 1996, numéro 1555 de son répertoire, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 1996, volume 925, folio 46, case 12, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 568 du 6 novembre 1996.

Les comparants nommés sub 1, 2, 3, 4 et 5 représentés comme il est indiqué ci-dessus, ont procédé à l'acte de cession d'actions au porteur objet des présentes.

Cession d'actions

I. - a) Monsieur Joseph Bach, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 1, Monsieur Raymond Bach, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 2, Monsieur Gabriel Bach, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 3, leur appartenant dans la prédite société anonyme de droit luxembourgeois dénommée IMMO AVENIR S.A, à la société de droit de l'Île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC, avec siège social au 2, Commercial Center Square, P.O. Box 71, Alofi/Niue,

constituée en vertu d'un acte reçu en date du 27 mai 1997 et inscrite au registre du commerce de l'Île de Niue, n° 001957,

représentée par Monsieur Jean-Marie Detourbet, manager, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire de:

a) Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;

b) et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;

eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 18 juin 1997

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 18 juin 1997 à Alofi,

dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée; ici présent, ce acceptant.

II. - Monsieur Jean-Michel Bach, prédit, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 4 et Madame Brigitte Eva, prédite, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 5, leur appartenant dans la prédite la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée IMMO AVENIR S.A, à la société de droit de l'Île de Niue dénommée PARSIVAL INC, avec siège social au 2, Commercial Center Square, P.O. Box 71, Alofi/Niue,

constituée en vertu d'un acte reçu en date du 13 juillet 1998 et inscrite au registre du commerce de l'Île de Niue, n° 003257,

représentée par Monsieur François David, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire de:

a) Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;

b) et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;

eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 13 juillet 1998,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 13 juillet 1998 à Alofi,

dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée; ici présent, ce acceptant.

III. - Les prédites sociétés de droit de l'Île de Niue dénommées DUSTIN INVEST INC et PARSIVAL INC, prédites représentées comme indiqué ci-dessus, cessionnaires prénommées, sont propriétaires à compter d'aujourd'hui des actions cédées et elles auront droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Elles sont subrogées dans tous les droits et obligations attachés aux actions cédées.

IV. - a) Messieurs Joseph Bach, Raymond Bach et Gabriel Bach, prédits, ont remis respectivement à la prédite société de droit de l'Île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC représentée comme indiqué ci-dessus, cessionnaire prénommée, par simple tradition, les Certificats au porteur numéros 1, 2 et 3 représentant chacun deux cents actions (200) au porteur, ce que Monsieur Jean-Marie Detourbet, prédit, reconnaît et en donne, en tant que de besoin, bonne et valable quittance avec décharge de responsabilité pleine et entière aux cédants et au notaire instrumentant, de manière que ceux-ci ne puissent nullement être inquiétés ni recherchés à ce sujet.

b) Monsieur Jean-Michel Bach, prédit, et Madame Brigitte Eva, prédite, ont remis respectivement à la prédite société de droit de l'Île de Niue dénommée PARSIVAL INC représentée comme indiqué ci-dessus, cessionnaire prénommée, par simple tradition, les Certificats au porteur numéros 4 et 5 représentant chacun deux cents actions (200) au porteur, ce que Monsieur François David, prédit, reconnaît et en donne, en tant que de besoin, bonne et valable quittance avec décharge de responsabilité pleine et entière aux cédants et au notaire instrumentant, de manière que ceux-ci ne puissent nullement être inquiétés ni recherchés à ce sujet.

V. - De ce qui précède, il y a lieu de modifier le paragraphe «Souscription et libération» comme suit:

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1. - la société de droit de l'Île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC, prédite, six cents actions (Certificats n° 1,2 et 3)	600 actions
2. - et la société de droit de l'Île de Niue dénommée PARSIVAL INC, prédite, quatre cents actions (CERTIFICATS n° 4 et 5)	400 actions
Total: mille actions	1.000 actions

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Jean-Marie Detourbet, prédit, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur François David, prédit.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. - que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2. - Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. - Transfert du siège social.
2. - Acceptation de la démission du conseil d'administration et des administrateurs-délégués.
3. - Nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de transférer le siège social de Livange à Luxembourg et de modifier en conséquence l'article deux, premier alinéa, des statuts pour lui donner la teneur suivante.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

(le reste sans changement).

L'adresse du siège social est fixé à L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, proroge, à compter rétroactivement du troisième jeudi du mois d'avril 1997, jusqu'à ce jour, les mandats des administrateurs et administrateurs-délégués, ci-après nommés, et accepte, à compter de ce jour, les démissions, savoir:

a) de leurs fonctions d'administrateurs de:

- Monsieur Joseph Bach, prédit;
- Monsieur Gabriel Bach, prédit;
- Madame Brigitte Eva, prédite;

b) de leurs fonctions d'administrateurs-délégués de Monsieur Joseph Bach, prédit et de Madame Brigitte Eva, prédite, et leur donne quitus de leur gestion jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de nommer comme nouveaux administrateurs, à partir de ce jour, savoir:

- a) la prédite société de droit de l'Ile de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC représentée comme indiqué ci-dessus;
- b) la prédite société de droit de l'Ile de Niue dénommée PARSIVAL INC représentée comme indiqué ci-dessus;
- c) et la société de droit de l'Ile de Niue dénommée DURBAN INC, avec siège social au 2, Commercial Center Square, P.O. Box 71, Alofi/Niue

constituée en vertu d'un acte reçu en date du 24 septembre 1997 et inscrite au registre du commerce de l'Ile de Niue, n° 002268,

représentée par Monsieur Jérôme Guez, prédit,

agissant en qualité de mandataire de:

- a) Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;
- b) et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;

eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 24 septembre 1997,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 24 septembre 1997 à Alofi,

dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Réunion du Conseil d'Administration

Les administrateurs ont désigné, à l'unanimité des voix, en conformité avec les pouvoirs conférés par les actionnaires, comme administrateur-délégué, la prédite société de droit de l'Ile de Niue dénommée PARSIVAL INC, représentée comme indiqué ci-dessus,

en vertu d'un procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, lequel procès-verbal, après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera formalisé.

Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire du troisième jeudi du mois d'avril 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quarante mille (40.000,-) francs.

Mention

Mention du présent acte de cession d'actions sera consentie partout où besoin sera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Detourbet, F. David, J.-P. Cambier, J. Guez, N. Muller.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 1998, vol. 844, fol. 68, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 novembre 1998.

N. Muller.

(47961/224/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMMO SPACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.477.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour IMMO SPACE S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(47962/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMMOBILIERE VIOLA, Société Civile.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 8, rue des Muguets.

Il résulte d'une cession de parts en date du 24 août 1998, dûment notifiée à la société, que les parts d'intérêts sont dorénavant réparties comme suit:

a) M. Guy Bernard, demeurant 8, rue des Muguets, L-2167 Luxembourg	3.765 parts
b) M. Claude R. Bernard, demeurant 66, boulevard Napoléon I ^{er} , L-2210 Luxembourg	1.255 parts
Total:	5.020 parts

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 1998, vol. 513, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(47963/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INDICAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 48.882.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INDICAN HOLDING S.A.

J.-R. Bartolini F. Mesenburg

Administrateurs

(47965/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INDUSTRIAL PROJECT COORDINATION COMPANY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 13.619.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 27, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47966/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IMMOSTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 66.004.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le treize octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme IMMOSTAR SA, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 12 août 1998, en cours de publication.

L'assemblée désigne comme président, Monsieur Jean-Paul Goerens, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire, Monsieur Götz Empel, employé, demeurant à Belvaux.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Le président déclare et demande au notaire d'acter comme suit:

1. Que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le soussigné notaire. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

2. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont dûment présentes ou représentées à l'assemblée générale extraordinaire qui peut décider ainsi valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités après examination de l'ordre du jour.

3. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est comme suit:

(a) Augmentation du capital à concurrence de FRF 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille francs français) pour porter le capital social ainsi du montant actuel de FRF 500.000,- (cinq cent mille francs français) à FRF 3.000.000,- (trois millions de francs français) par l'émission de 2.500 (deux mille cinq cent) actions nouvelles d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune.

(b) Souscription à 2.500 (deux mille cinq cent) actions nouvelles à leur valeur nominale par PARIS PROPERTIES FUND INC., société de droit des Iles Vierges Britanniques.

(c) Modification de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital de la société est fixé à FRF 3.000.000,- (trois millions de francs français) représenté par 3.000 (trois mille) actions, d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune, entièrement libéré.

Le capital autorisé de la société est fixé à FRF 50.000.000,- (cinquante millions de francs français) représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication du présent acte au Mémorial, Recueil Spécial, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour une modification des statuts.»

Après approbation par l'assemblée de ce qui précède, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital à concurrence de FRF 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille francs français) pour porter le capital social ainsi du montant actuel de FRF 500.000,- (cinq cent mille francs français) à FRF 3.000.000,- (trois millions de francs français) par l'émission de 2.500 (deux mille cinq cent) actions nouvelles d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la souscription à 2.500 (deux mille cinq cent) actions nouvelles à leur valeur nominale par PARIS PROPERTIES FUND INC., société de droit des Iles Vierges Britanniques; l'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel.

Les 2.500 (deux mille cinq cent) actions nouvelles ainsi souscrites par PARIS PROPERTIES FUND INC. ont été entièrement libérées par un apport en numéraire de sorte que la somme de FRF 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille francs français) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital de la société est fixé à FRF 3.000.000,- (trois millions de francs français) représenté par 3.000 (trois mille) actions, d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune. Le capital autorisé de la société est fixé à FRF 50.000.000,- (cinquante millions de francs français) représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de FRF 1.000,- (mille francs français) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication du présent acte au Mémorial, Recueil C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour une modification des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, est évalué approximativement à la somme de LUF 200.000.- (deux cent mille francs luxembourgeois).

Dont acte fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Goerens, G. Empel, J.-P. Cambier, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 1998, vol. 844, fol. 73, case 6. – Reçu 153.847 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 novembre 1998.

N. Muller.

(47964/224/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTERGOLF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 31.587.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 518, fol. 32, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47968/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTERGOLF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 31.587.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 518, fol. 32, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47969/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A., Société de participations financières (SOPARFI), (anc. INSTRUMENT INTERNATIONAL HOLDING S.A.).

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding INSTRUMENT INTERNATIONAL HOLDING S.A., avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 30 avril 1973, publié au Mémorial C, n° 116 du 9 juillet 1973.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié du 24 mars 1997, publié au Mémorial C, page 17007/97.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant à Bereldange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Andrea Adam, employée privée, demeurant à Schweich (D).

L'assemblée élit comme scrutatrice: Mademoiselle Heike Muller, employée privée, demeurant à Trèves (D).

Monsieur le Président expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de cent quarante mille dollars U.S. (USD 140.000.-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de l'objet social de la société pour en faire une SOPARFI.
2. Modification afférente de la raison sociale en INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A.
3. Modification de la durée de la société de sorte que la société aura dès à présent une durée indéterminée.
4. Modification subséquente de l'article 1 alinéas 1 et 3 et de l'article 2 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première, deuxième et troisième résolution

L'objet social de la société est changé et en conséquence la société devient une société de participations financières (SOPARFI).

Suite à ce changement, la raison sociale est changée en INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A.

L'assemblée générale décide de modifier la durée de la société, de sorte que la société aura dès à présent une durée indéterminée.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, il y a lieu de modifier les articles 1^{er} alinéa 1^{er} et 3; et 2 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Alinéas 1^{er} et 3. Il est formé une société de participations financières (SOPARFI) sous la dénomination de INSTRUMENT INTERNATIONAL S.A. La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations financières dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de son portefeuille. Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières lui paraissant utiles dans l'accomplissement de son objet.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue, similaire ou connexe, ou de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas vingt mille francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Koeune, A. Adam, H. Muller, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 novembre 1998, vol. 844, fol. 93, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 11 novembre 1998.

G. d'Huart.

(47967/207/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTERNATIONAL MEDICAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 47.506.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47971/727/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IT MASTERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 57.435.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47976/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.065.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 1998

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Norbert Hengesch de son poste d'administrateur avec effet au 20 mars 1998 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat.

Le Conseil nomme aux fonctions d'administrateur, Monsieur Luc Leroi, employé privé, demeurant à Luxembourg.
L'élection définitive sera ratifiée par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22 case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47970/019/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTERNATIONAL TEXTILE SERVICES HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
H. R. Luxemburg B 38.953.

AUSZUG

Die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre vom 12. November 1998 hat folgende Beschlüsse gefasst:
Die Herren Peter Bucheli, Kurt Bucheli und Werner Angehrn treten mit sofortiger Wirkung von ihrem Amt als Verwaltungsratsmitglieder zurück; den ausscheidenden Verwaltungsratsmitgliedern wird volle Entlastung erteilt.

Zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- Herr Romain Zimmer, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in L-Luxemburg;
- Herr Fernand Sassel, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in L-Munsbach;
- Herr Alhard von Ketelhodt, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in L-Moutfort.

Luxemburg, den 12. November 1998.

Für die INTERNATIONAL TEXTILE SERVICES S.A.
R. Zimmer

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25 case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47972/664/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTERVIANDE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 4, allée L. Goebel.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding INTERVIANDE S.A.H., avec siège à Esch-sur-Alzette, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Differdange, en date du 5 août 1992.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadine Keup, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Alexandre Claessens, économiste, demeurant à Londres.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille cinq cents actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège à Luxembourg et modification de l'article 1^{er} alinéa 2.
2. Changement du pouvoir de signature et modification afférente du dernier alinéa de l'article 5.
3. Pouvoir de l'assemblée générale et ajout d'un alinéa 2 à l'article 10.
4. Nominations statutaires.

Première résolution

Le siège est transféré à L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.

Art. 1^{er}. Alinéa 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Deuxième résolution

La signature sociale de la société est la suivante:

Art. 5. Dernier Alinéa. La société est valablement engagée soit par la seule signature de l'administrateur-délégué, soit par les signatures de celui-ci et un administrateur, soit par la signature collective de tous les membres du conseil d'administration.

Troisième résolution

Les attributions de l'assemblée générale sont modifiées en ce sens:

Art. 10. Alinéa 2. L'assemblée générale extraordinaire sera seule compétente à délibérer et décider quant aux questions immobilières, bien matérielles qu'immatérielles, indépendamment de leur importance et/ou valeur, que comme aux questions mobilières, bien matérielles qu'immatérielles, surmontant une importance et/ou une valeur de 100.000,- Flux et ceci, à l'exclusion du conseil d'administration.

Quatrième résolution

Le conseil d'administration se compose comme suit:

- 1.- La société EUROPEAN BUSINESS SERVICES INCORPORATION, avec siège à Dover (USA),
- 2.- Monsieur Philip O'Donoghue, économiste, demeurant à Londres,
- 3.- Monsieur William Curran, avocat, demeurant à Londres.

Est nommée commissaire aux comptes:

La société EUROPEAN BUSINESS SERVICES INCORPORATION, avec siège à Dover.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Quintus, Keup, Claessens, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 novembre 1998, vol. 844, fol. 93, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 12 novembre 1998.

G. d'Huart.

(47973/207/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

INTRAPACK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.480.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour INTRAPACK HOLDING S.A.

VECO TRUST S.A.

Signature

(47974/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

J.L.M. (JEUX LOCATIONS MATERIAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard Kennedy.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme J.L.M. (JEUX LOCATIONS MATERIAUX), avec siège à Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 8 novembre 1995, publié au Mémorial C N° 18 du 11 janvier 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de: Mademoiselle Nadine Keup, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire: Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Mahmoud Derguani, comptable, demeurant à Fameck (F).

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, représentant l'intégralité du capital social de la société d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs, sont dûment représentées à la présente

assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de Luxembourg à Esch-sur-Alzette et modification afférente de l'article 1^{er} alinéa 2 des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première et deuxième résolutions

1. L'assemblée décide de transférer le siège de Luxembourg à Esch-sur-Alzette.

2. L'adresse du siège est: 4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard Kennedy.

En conséquence l'article 1^{er} alinéa 2 aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er} alinéa 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du Conseil d'Administration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société pour le présent acte n'excéderont pas quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: N. Keup, J. Quintus-Claude, M. Derquiani, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 novembre 1998, vol. 844, fol. 98, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 12 novembre 1998.

G. d'Huart.

(47980/207/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

IN VINO VERITAS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinfort.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

Monsieur Etienne Collin, oenologue, demeurant à B-6760 Ethe,

Madame Muriel Huberty, employée privée, demeurant à B-6760 Ethe,

Monsieur Francis Piraux, sommelier, demeurant à B-6717 Nobressart,

agissant comme uniques associés de la société IN VINO VERITAS CONSULTING, S.à r.l., avec siège à Steinfort, constituée suivant acte notarié en date du 13 décembre 1996, publié au Mémorial C n° 163 du 3 avril 1997.

Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié du 22 octobre 1997, publié au Mémorial C page 2.407/98.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. Cession de parts

Madame Muriel Huberty, préqualifiée, déclare céder 10 parts sociales à la valeur nominale à Monsieur Francis Piraux, préqualifié, lequel accepte.

2. Modification afférente de l'article 5 alinéa 2 des statuts.

Art. 5. alinéa 2. Souscription du capital. Le capital social est souscrit comme suit:

- Monsieur Etienne Collin, préqualifié,	50 parts
- Monsieur Francis Piraux, préqualifié,	50 parts
Total:	100 parts

Frais

Tous frais et honoraires engendrés par le présent acte sont estimés à quinze mille francs.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: E. Collin, M. Huberty, F. Piraux, d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 novembre 1998, vol. 844, fol. 95, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 16 novembre 1998.

G. d'Huart.

(47975/207/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

J & CO, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 46, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.767.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 25, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47977/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

J.F.B. FINANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.914.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance du 12 novembre 1998

Le Conseil de gérance décide de transférer le siège social de la société au 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 8 octobre 1998.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47978/019/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

J.F.B. INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.019.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 novembre 1998

Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société au 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet au 8 octobre 1998.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47979/019/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

**STANDARD ACCESS A.G., Aktiengesellschaft,
(anc. LIFTLUX A.G., Aktiengesellschaft).**

Gesellschaftssitz: Remerschen, 28, route de Mondorf.
H. R. Luxemburg B 35.398.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, den sechszwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Georges d'Huart, mit Amtssitz in Péttingen, sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft LIFTLUX A.G., mit derzeitigem Sitz in Remich, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 35.398, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft LIFTLUX A.G. wurde gegründet gemäß Urkunde vom 9. November 1993 des Notars A. Lentz, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 611 vom 29. Dezember 1993. Die Satzung wurde abgeändert gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar A. Lentz, am 6. März 1995, welche im Mémorial, Recueil C, Nummer 292 vom 26. Juni 1995 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Gerhard Altmeyer, Kaufmann, wohnhaft zu Remerschen eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Frau Pierrette Muller, Privatbeamtin, wohnhaft zu Stadtbredimus.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmenzähler Herrn Gerd Lübke, Diplom-Volkswirt, wohnhaft in D-27619 Sellstedt.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung folgendes fest:

Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, daß das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und daß somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Verwaltungsvorstand und den Notar gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die

Erschienenen und den Notar ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Änderung des Firmennamens von LIFTLUX A.G. in STANDARD ACCESS A.G. Dementsprechende Änderung von Art. 1 der Satzung.

2. Verlegung des Sitzes der Gesellschaft von Remich nach Remerschen, 28, route de Mondorf.

Dementsprechende Änderung von Artikel 2 Abs. 1 der Satzung.

3. Wahl eines neuen Verwaltungsratsmitglieds nach dem Ausscheiden aus dem Verwaltungsrat von Herrn Wolfgang Fellingner.

Als dann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

Erster Beschluß

Der Name der Gesellschaft wird von LIFTLUX A.G. in STANDARD ACCESS A.G. abgeändert. Infolgedessen wird Artikel 1 der Satzung wie folgt abgeändert:

Art. 1. Zwischen den vorgenannten Komparenten und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, besteht eine Aktiengesellschaft nach dem Gesetz über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915 unter der Bezeichnung STANDARD ACCESS A.G.

Zweiter Beschluß

Die Generalversammlung beschließt, den Sitz der Gesellschaft von Remich nach Remerschen, 28, route de Mondorf zu verlegen.

Infolgedessen wird der erste Satz von Artikel 2 der Satzung wie folgt abgeändert.

Art. 2 (Erster Satz). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remerschen.

Dritter Beschluß

Für das zurückgetretene Verwaltungsratsmitglied Wolfgang Fellingner wird Herr Gerhard Ziegler, D-66773 Schwalbach von der Generalversammlung zum neuen Mitglied des Verwaltungsrats ernannt. Sein Mandat endet mit der ordentlichen Generalversammlung in 1999.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: G. Altmeyer, P. Muller, G. Lübke, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 novembre 1998, vol. 844, fol. 93, case 5. — Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 17 novembre 1998.

G. d'Huart.

(47991/207/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUX MATERIAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3721 Rumelange.

Il résulte d'un acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 27 octobre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 novembre 1998, vol. 837, fol. 54, case 9, que la société anonyme LUX MATERIAUX S.A., ayant son siège social à L-3721 Rumelange, 39, Grand-rue,

constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Capellen en date du 13 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 153 du 9 juillet 1997.

L'assemblée a décidé la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter du 27 octobre 1998.

Est nommé liquidateur:

Maître Richard Sturm, avocat, demeurant à Luxembourg, 160, route de Thionville.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 17 novembre 1998.

C. Doerner.

(47996/209/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

JURIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.535.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1998.

Signature.

(47981/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

J.V.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange.
R. C. Luxembourg B 30.368.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 1998, vol. 514, fol. 4, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 1998.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN

Signature

(47982/502/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

KEEPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.950.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

KEEPING S.A.

P. Rossi

Administrateur-Délégué

(47983/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

KREDIETCORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 14.223.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 21, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

KREDIETCORP S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(47984/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LEISURE & SPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.730.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 juillet 1998

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 1998 les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Le siège social de la société est transféré aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte les démissions de Messieurs Benoît Duvieusart, Gérard Birchen et Charles Muller, administrateurs de la société et décide de nommer comme nouveaux membres du Conseil d'Administration Messieurs Gustave Stoffel, Federico Franzina et Gian Luca Pozzi, employé de banque, tous demeurant à Luxembourg, pour la période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Christian Agata, commissaire aux comptes de la société et décide de nommer FIDUCIAIRE GENERALE DE LUXEMBOURG, Luxembourg, en son remplacement pour la période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 1999.

Pour extrait conforme

Pour LEISURE & SPORTS S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47990/024/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LADBROKE GROUP INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 58.744.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 6 novembre 1998 que le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur John Long, President and Chief Operating Officer, demeurant à 3260 Blume DR, Plaza 2, Suite 500, Richmond CA 94896, Etats-Unis d'Amérique, Président du Conseil d'administration.
- Monsieur George Harbison, President and Chief Financial Officer, demeurant à 3260 Blume DR, Plaza 2, Suite 500, Richmond CA 94806, Etats-Unis d'Amérique.
- Monsieur Brian Wallace, Group Finance Director, demeurant à Maple Court, Central Park, Reeds Crescent, Watford, Hertfordshire WD1 HZ, Royaume Uni.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1998, vol. 514, fol. 10, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47985/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LAMONT PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 43.563.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 20, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LAMONT PROPERTIES S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

(47989/795/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LAKE INTERTRUST, Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.991.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signatures.

(47986/019/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LAKE INTERTRUST, Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.991.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 octobre 1998

- L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Pascal Grundrich comme Administrateur de la SICAV, en remplacement de Monsieur Guy Legrand, démissionnaire, sous réserve de l'agrément de la BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG.

- Le mandat des Administrateurs suivants est renouvelé pour une période d'un an se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale de 1999:

- Monsieur Gérard Bouvet,
- Monsieur Bernard Chantrelle,
- Monsieur Gilbert Habermann,
- Monsieur Maurice Monbaron.

- Le mandat de Monsieur Robert Roderich en tant que Réviseur d'Entreprises de la SICAV est renouvelé pour une période d'un an se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale de 1999.

Pour extrait conforme
CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47987/019/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LAKE INTERTRUST, Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments multiples.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.991.

Extrait du procès-verbal des résolutions du conseil d'administration tenu le 15 octobre 1998

1. Le Conseil est informé de la démission de Monsieur Guy Legrand, appelé à d'autres fonctions au sein du CREDIT LYONNAIS; il le remercie de sa collaboration apportée à la SICAV et propose la nomination de Monsieur Pascal Grundrich pour la poursuite de son mandat, sous réserve de l'agrément de la BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale.

2. Monsieur Pascal Grundrich exercera les pouvoirs précédemment délégués à Monsieur Guy Legrand. Le Conseil délègue donc pouvoirs à Monsieur Pascal Grundrich pour représenter la société dans ses rapports avec les diverses institutions et administrations et pour autoriser tout acte de nature à assurer la bonne marche de la société et permettre la poursuite de son objet social sous les restrictions prévues par la loi, les statuts et les documents de vente.

Pour extrait conforme
CREDIT LYONNAIS LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 28, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47988/019/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LOUSSEAU HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 20.987.

Les bilans au 30 septembre 1996 et 1997, enregistrés à Luxembourg, le 17 novembre 1998, vol. 514, fol. 20, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(47992/795/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUFINDEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 53.130.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47993/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUXIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.301.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 1998, vol. 514, fol. 10, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 1998

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- Monsieur Marcial Francisco Gomez Sequeira, médecin, demeurant à Madrid, Président
- Monsieur Henri Reiter, employé privé, demeurant à Capellen
- Madame Michelle Deflosse, ingénieur, demeurant à Tuntange.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1998.

Signature.

(47995/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUX-AVENIR S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1225 Luxembourg, 2, rue Bourbon.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le huit octobre.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1. - Monsieur Joseph Bach, Président directeur général, demeurant à F-57910 Hambach, 52C, rue du Cimetière;
 2. - Monsieur Raymond Bach, directeur général, demeurant à F-57910 Hambach, 52B, rue du Cimetière;
 3. - Monsieur Gabriel Bach, directeur des achats, demeurant à F-57910 Hambach, 52A, rue du Cimetière;
 4. - Monsieur Jean-Michel Bach, directeur technique, demeurant à F-57910 Hambach, 52, rue du Cimetière;
 5. - Madame Brigitte Eva, secrétaire, demeurant à F-57910 Hambach, 52D, rue du Cimetière;
- non présents, ici représentés par Monsieur Jean-Marie Detourbet, manager, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 8 octobre 1998,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera signée,

actionnaires et propriétaires, Monsieur Joseph Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 1, Monsieur Raymond Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 2, Monsieur Gabriel Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 3, Monsieur Jean-Michel Bach, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 4 et Madame Brigitte Eva, prêté, de deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 5, de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée LUX AVENIR S.A, avec siège social à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000», Zone Industrielle, au capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,-), intégralement souscrit et libéré, à concurrence de mille actions (1.000) au porteur de mille deux cent cinquante francs (1.250,-) chacune,

constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, en date du 3 juillet 1996, numéro 1449 de son répertoire, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 1996, volume 92S, folio 2, case 5, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 545 du 24 octobre 1996.

Les comparants nommés sub 1, 2, 3, 4 et 5 représentés comme il est indiqué ci-dessus, ont procédé à l'acte de cession d'actions au porteur objet des présentes.

Cession d'actions

I. - a) Monsieur Joseph Bach, prêté, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 1, Monsieur Raymond Bach, prêté, déclare céder et transporter sous les garanties de droit les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 2, Monsieur Gabriel Bach, prêté, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 3, leur appartenant dans la prédite société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée LUX AVENIR S.A, à la société de droit de l'Ile de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC, avec siège social au 2, Commercial Center Square, P.O. Box 71, Alofi/Niue,

constituée en vertu d'un acte reçu en date du 27 mai 1997 et inscrite au registre du commerce de l'Ile de Niue, n° 001957,

représentée par Monsieur Jean-Marie Detourbet, manager, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire de: a) Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;

b) et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;

eux-mêmes agissant en qualité de Directors de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 18 juin 1997

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 18 juin 1997 à Alofi,

dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée; ici présent, ce acceptant.

II. - Monsieur Jean-Michel Bach, prêté, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 4 et Madame Brigitte Eva, prêté, déclare céder et transporter sous les garanties de droit, les deux cents actions (200) représentées par le Certificat au porteur d'actions numéro 5, leur appartenant dans la prédite la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée LUX AVENIR S.A, à la société de droit de l'Ile de Niue dénommée PARSIVAL INC, avec siège social au 2, Commercial Center Square, P.O. Box 71, Alofi/Niue,

constituée en vertu d'un acte reçu en date du 13 juillet 1998 et inscrite au registre du commerce de l'Ile de Niue, n° 003257,

représentée par Monsieur François David, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire de:

a) Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;

b) et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;

eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 13 juillet 1998,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 13 juillet 1998 à Alofi,

dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée; ici présent, ce acceptant.

III. - Les prédites sociétés de droit de l'Île de Niue dénommées DUSTIN INVEST INC et PARSIVAL INC, prédites représentées comme indiqué ci-dessus, cessionnaires prénommées, sont propriétaires à compter d'aujourd'hui des actions cédées et elles auront droit aux revenus et bénéfices dont elles sont productives à partir de cette date.

Elles sont subrogées dans tous les droits et obligations attachés aux actions cédées.

IV. - a) Messieurs Joseph Bach, Raymond Bach et Gabriel Bach, prédits, ont remis respectivement à la prédite société de droit de l'Île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC représentée comme indiqué ci-dessus, cessionnaire prénommée par simple tradition, les Certificats au porteur numéros 1, 2 et 3 représentant chacun deux cents actions (200) au porteur, ce que Monsieur Jean-Marie Detourbet, prédit, reconnaît et en donne, en tant que de besoin, bonne et valable quittance avec décharge de responsabilité pleine et entière aux cédants et au notaire instrumentant, de manière que ceux-ci ne puissent nullement être inquiétés ni recherchés à ce sujet.

b) Monsieur Jean-Michel Bach prédit, et Madame Brigitte Eva, prédite, ont remis respectivement à la prédite société de droit de l'Île de Niue dénommée PARSIVAL INC représentée comme indiqué ci-dessus, cessionnaire prénommée, par simple tradition, les Certificats au porteur numéros 4 et 5 représentant chacun deux cents actions (200) au porteur, ce que Monsieur François David, prédit, reconnaît et en donne, en tant que de besoin, bonne et valable quittance avec décharge de responsabilité pleine et entière aux cédants et au notaire instrumentant, de manière que ceux-ci ne puissent nullement être inquiétés ni recherchés à ce sujet.

V. - De ce qui précède, il y a lieu de modifier le paragraphe «Souscription et libération» comme suit:

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1. - la société de droit de l'Île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC, prédite, six cents actions (Certificats n° 1, 2 et 3)	600 actions
2. - et la société de droit de l'Île de Niue dénommée PARSIVAL INC, prédite, quatre cents actions (Certificats n° 4 et 5)	400 actions
Total: mille actions	1.000 actions

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Jean-Marie Detourbet, prédit, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Monsieur François David, prédit.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1. - que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. - Transfert du siège social.
2. - Acceptation de la démission du conseil d'administration et de l'administrateur-délégué.
3. - Nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Première résolution:

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de transférer le siège social de Livange à Luxembourg et de modifier en conséquence l'article deux, premier alinéa, des statuts pour lui donner la teneur suivante.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

(le reste sans changement).

L'adresse du siège social est fixé à L1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, proroge, à compter rétroactivement du troisième jeudi du mois d'avril 1997, jusqu'à ce jour, les mandats des administrateurs et administrateur-délégué, ci-après nommés et accepte à compter de ce jour les démissions, à savoir:

a) de leurs fonctions d'administrateurs de:

- Monsieur Raymond Bach, prédit;
- Monsieur Gabriel Bach, prédit;
- Monsieur Jean-Michel Bach, prédit;

b) de sa fonction d'administrateur-délégué de Monsieur Gabriel Bach, prédit, et leur donne quitus de leur gestion jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de nommer comme nouveaux administrateurs, à compter de ce jour, à savoir:

a) la prédite société de droit de l'Île de Niue dénommée DUSTIN INVEST INC représentée comme indiqué ci-dessus;

b) la prédite société de droit de l'Ile de Niue dénommée PARSIVAL INC représentée comme indiqué ci-dessus;
 c) et la société de droit de l'Ile de Niue dénommée DURBAN INC, avec siège social à 2, Commercial Center Square, P.O. BOX 71, Alofi/Niue
 constituée en vertu d'un acte reçu en date du 24 septembre 1997 et inscrite au registre du commerce de l'Ile de Niue, n° 002268,
 représentée par Monsieur Jérôme Guez, prêtre,
 agissant en qualité de mandataire de:
 a) Madame Leticia Montoya, demeurant à Alofi/Niue;
 b) et Monsieur Juan Mashburn, demeurant à Alofi/Niue;
 eux-mêmes agissant en qualité de «Directors» de la prédite société, fonctions auxquelles ils ont été nommés en date du 24 septembre 1997,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, en date du 24 septembre 1997 à Alofi,
 dont une copie, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Réunion du Conseil d'Administration

Les administrateurs ont désigné à l'unanimité des voix, en conformité avec les pouvoirs conférés par les actionnaires, comme administrateur-délégué, la prédite société de droit de l'Ile de Niue dénommée PARSIVAL INC, représentée comme indiqué ci-dessus,

en vertu d'un procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 8.10.1998, lequel procès-verbal, après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera formalisé.

Les mandats des administrateurs, administrateur-délégué et commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire du troisième jeudi du mois d'avril 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quarante mille (40.000,-) francs.

Mention

Mention du présent acte de cession d'actions sera consentie partout où besoin sera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Detourbet, J. Guez, F. David, J.-P. Cambier, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 1998, vol. 844, fol. 68, case 3. — Reçu 500 francs.

Le Receveur ff (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 1998.

N. Muller.

(47994/224/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUXPATATES, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Mullendorf, 4, rue de Hunsdorf.

Im Jahre neunzehnhundertachtundneunzig, am zwölften August.

Vor Notar Edmond Schroeder, im Amtssitze zu Mersch.

Sind erschienen:

1.- Herr Roger Cannive, Landwirt, wohnhaft in Mullendorf.

2.- Herr Joseph Cannive, Direktor, wohnhaft in Strassen.

3.- Fräulein Carine Cannive, auxiliaire économe, wohnhaft in Mullendorf.

Die Kompartenten erklären, auf Grund von Anteilsabtretungen unter Privatschrift zum Buchwert mit Wirkung auf den 1. August 1998, alleinige Gesellschafter zu sein der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LUXPATATES, S.à r.l., mit Sitz in Mullendorf, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 13. Oktober 1993, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C vom 2. Dezember 1993, Nummer 573.

Die Gesellschafter bitten den Notar folgendes zu beurkunden:

Erster Beschluß

Auf Grund vorerwähnter Anteilsabtretungen beschliessen die Gesellschafter Artikel 5 Absatz zwei der Satzung abzuändern und diesem folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 5. Absatz 2. Die fünfhundert (500) Anteile sind wie folgt aufgeteilt:

1. Herr Roger Cannive, vorgeannt, dreihundert Anteile	300
2. Herr Joseph Cannive, vorgeannt, hundert Anteile	100
3.- Fräulein Carine Cannive, vorgeannt, hundert Anteile	100
Total: fünfhundert Anteile	500

Zweiter Beschluß

Die Gesellschafter beschliessen Artikel 10 Absatz 1 der Satzung zu streichen.

Dritter Beschluß

Die Gesellschafter nehmen den Rücktritt des Verwaltungsrates sowie des Geschäftsführers Herrn Pierre Schmit an und erteilen ihnen Entlastung für die Ausübung ihres Mandates.

Zum neuen Geschäftsführer auf unbestimmte Zeit wird ernannt:

Fräulein Carine Cannive, vorgenannt.

Sie kann die Gesellschaft mit ihrer alleinigen Unterschrift rechtsgültig vertreten.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Mersch, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Cannive, J. Cannive, C. Cannive, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 18 août 1998, vol. 406, fol. 48, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Weber.

Für gleichlautende Ausfertigung, dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 28. August 1998.

E. Schroeder.

(47997/228/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUXPATATES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mullendorf, 4, rue de Hunsdorf.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 novembre 1998.

E. Schroeder.

(47998/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

LUXPARGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 59.148.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1998, vol. 514, fol. 26, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Signature.

(47999/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

**COMPUTERS MANAGEMENT AND INFORMATION
TECHNOLOGY SERVICES (COMMITTS) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3542 Dudelange, 150, rue du Parc.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Madame Isabelle Léonard, demeurant à B-4140 Dolembreux, Betgné 42,
ici représentée par Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 octobre 1998;

2.- Monsieur Jean-Marc Bonhomme, demeurant à B-4140 Dolembreux, Betgné 42,
ici représenté par Monsieur Tom Stockreiser, employé privé, demeurant à Grevenmacher,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 13 octobre 1998.

Lesquelles deux prédites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COMPUTERS MANAGEMENT AND INFORMATION TECHNOLOGY SERVICES (COMMITTS) S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Dudelange.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le

siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet:

- le conseil et le service en organisation de l'information;
- l'achat et la vente de matériel informatique;
- le conseil, l'analyse et le développement de logiciels informatiques;
- l'achat et la vente de logiciels informatiques;
- la délégation de personnel;
- la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut:

- participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière;
- prêter et emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations;
- réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales ainsi que toutes celles liées directement ou indirectement à son objet;
- avoir un établissement commercial ouvert au public;
- faire toutes opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'échange, la promotion, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles;
- réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à quarante mille Unités de Compte Européennes (40.000,- XEU), divisé en quatre cents (400) actions sans valeur nominale.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions. Les actions sont nominatives.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, à concurrence d'un million deux cent cinquante mille Unités de Compte Européennes (1.250.000,- XEU), représenté par douze mille cinq cents (12.500) actions sans valeur nominale. Dans ces limites le conseil d'administration peut décider d'augmenter le capital par voies d'apports en numéraire ou ne consistant pas en numéraire, par incorporation de réserves, avec ou sans l'émission de titres nouveaux. Cette autorisation est conférée au conseil d'administration pour une durée de cinq ans, prenant cours à dater de la publication des présents statuts. Elle peut être renouvelée plusieurs fois conformément à la loi.

Le capital autorisé ne pourra être utilisé hors droit de préférence. Dans le cas où des actions n'auraient pas été souscrites, il sera proposé aux anciens actionnaires le rachat des titres pour lesquels le droit de préférence n'a pas été exercé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix de cette augmentation de capital.

En cas d'augmentation de capital, le conseil d'administration fixe le taux et les conditions d'émission des actions, à moins que l'assemblée n'en décide elle-même.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme adapté à la modification intervenue.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Dans le cas où un des actionnaires décide de céder tout ou une partie de ses actions, il doit en avertir le conseil d'administration par lettre recommandée, qui aura la possibilité de racheter ces titres par voie de préférence au prix de l'actif net - tel que défini dans la loi - pendant un délai de deux mois.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième jeudi du mois de juin, à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

S'il existe des titres faisant l'objet d'usufruit, le droit de vote appartient tantôt à l'usufruitier, tantôt au nu-propriétaire, selon que la délibération est de nature à porter atteinte au droit de l'usufruitier ou du nu-propriétaire.

Titre VI.- Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VI.- Liquidation, Dissolution

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et les modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

1) Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 1998.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 1999.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) Madame Isabelle Léonard, prénommée, cent actions	100
2) Monsieur Jean-Marc Bonhomme, prénommé, trois cents actions	300
Total: quatre cents actions	400

Toutes les actions ont été libérées en raison de vingt-cinq pour cent (25 %) par des versements en espèces, de sorte que la somme de dix mille Unités de Compte Européennes (10.000,- XEU) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation du capital social

Pour les besoins du fisc, les quarante mille Unités de Compte Européennes (40.000,- XEU), représentant le capital social, sont évaluées à un million six cent vingt-deux mille huit cents francs luxembourgeois (1.622.800,- LUF).

Estimation des Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à soixante-cinq mille francs luxembourgeois (65.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires sus-indiqués, représentant l'intégralité du capital souscrit ont immédiatement procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, cette assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs:

- 1) Mademoiselle Claudine Jacquemart, demeurant à B-4000 Liège, 41, rue Louis Fraigneux;
- 2) Madame Isabelle Léonard, demeurant à B-4140 Dolembreux, Betgné 42;
- 3) Monsieur Jean-Marc Bonhomme, demeurant à B-4140 Dolembreux, Betgné 42.

Les administrateurs sont nommés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003.

Troisième résolution

A été nommée commissaire aux comptes:

La société ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

Le commissaire aux comptes est élu jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-3542 Dudelange, 150, rue du Parc.

Dont acte, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Rentmeister, T. Stockreiser, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 3 novembre 1998, vol. 414, fol. 6, case 8. – Reçu 16.228 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 16 novembre 1998.

A. Weber.

(48125/236/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1998.

ETOILE PROMOTIONS ERAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 30, rue Goethe.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Willy Hein, commerçant, demeurant à Luxembourg.
- 2.- La société à responsabilité limitée CENTRE IMMOBILIER, S. à r.l., avec siège social à Luxembourg, ici représentée par son gérant unique Monsieur Willy Hein, prénommé.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, à savoir:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, et l'échange de terrains et immeubles ainsi que la construction de bâtiments.

La société peut en tant que seul entrepreneur ou bien en commun avec d'autres entreprises, effectuer et réaliser, les travaux de construction d'immeubles ainsi que d'entretien de bâtiments.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales, financières ou autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de ETOILE PROMOTIONS ERAL.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à un million cinq cent mille francs (1.500.000,- francs), divisé en mille cinq cents (1.500) parts sociales de mille francs (1.000,- francs) chacune.

Art. 7. Les mille cinq cents (1.500) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1.- Monsieur Willy Hein, prénommé, cinq cent vingt-cinq parts sociales	525
2.- CENTRE IMMOBILIER, S. à r.l., prénommée, neuf cent soixante-quinze parts sociales	975
Total: mille cinq cents parts sociales	1.500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme d'un million cinq cent mille francs (1.500.000,- francs) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des coassociés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ cinquante mille francs (50.000,- Francs).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée: Monsieur Willy Hein, prénommé.

2.- Le siège social est établi à L-1637 Luxembourg, 30 rue Goethe.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: W. Hein, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 30 octobre 1998, vol. 414, fol. 4, case 8. – Reçu 15.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 12 novembre 1998.

A. Biel.

(48126/203/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1998.

ETOILE PROMOTIONS «F», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 30, rue Goethe.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1.- Monsieur Willy Hein, commerçant, demeurant à Luxembourg.

2.- La société à responsabilité limitée CENTRE IMMOBILIER, S. à r.l., avec siège social à Luxembourg, ici représentée par son gérant unique Monsieur Willy Hein, prénommé.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, à savoir:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, et l'échange de terrains et immeubles ainsi que la construction de bâtiments.

La société peut en tant que seul entrepreneur ou bien en commun avec d'autres entreprises, effectuer et réaliser, les travaux de construction d'immeubles ainsi que d'entretien de bâtiments.

Elle pourra faire toutes les opérations mobilières et immobilières, industrielles, commerciales, financières ou autres se rapportant directement ou indirectement à son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de ETOILE PROMOTIONS «F».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à un million cinq cent mille francs (1.500.000,- francs), divisé en mille cinq cents (1.500) parts sociales de mille francs (1.000,- francs) chacune.

Art. 7. Les mille cinq cents (1.500) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1.- Monsieur Willy Hein, prénommé, cinq cent vingt-cinq part sociales	525
2.- CENTRE IMMOBILIER, S.à r.l., prénommée, neuf cent soixante-quinze	975
Total: mille cinq cents parts sociales	1.500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme d'un million cinq cent mille francs (1.500.000,- francs) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des coassociés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ cinquante mille francs (50.000,- francs).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée Monsieur Willy Hein, prénommé.
- 2.- Le siège social est établi à L-1637 Luxembourg, 30, rue Goethe.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: W. Hein, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 30 octobre 1998, vol. 414, fol. 4, case 7. – Reçu 15.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 13 novembre 1998.

A. Biel.

(48127/203/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 1998.

LUX T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 11.570.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 novembre 1973, acte publié au Mémorial C n° 31 du 18 février 1974, modifiée par-devant le même notaire en date du 1^{er} octobre 1975, acte publié au Mémorial C n° 11 du 20 janvier 1976, modifiée par-devant Me Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 1989, acte publié au Mémorial C n° 269 du 13 décembre 1989, modifiée par-devant le même notaire en date du 14 février 1990, acte publié au Mémorial C n° 316 du 7 septembre 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 février 1991, acte publié au Mémorial C n° 293 du 30 juillet 1991.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1998, vol. 514, fol. 1, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUX T.P. S.A.
KPMG Experts Comptables
Signature

(48000/537/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

MACROVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.904.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 1998, vol. 513, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour MACROVEN S.A.
VECO TRUST S.A.
Signature

(48001/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

MAISON SCHAACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4876 Lamadelaine, 23, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.170.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 1998, vol. 311, fol. 48, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Lamadelaine, le 19 novembre 1998.

MAISON SCHAACK, S.à r.l.

(48002/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

MONALI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 16.440.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 novembre 1998, vol. 514, fol. 10, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 août 1998

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 1998:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 1998.

Signature

(48008/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 1998.